

En août prochain, les trois sites actuels de l'entreprise seront regroupés en un seul, flambant neuf, toujours situé à L'Aigle, en Normandie.



IMV Technologies, leader mondial de l'insémination

L'entreprise, qui consacre plus de 6 % de son chiffre d'affaires à la recherche et développement, détient **58 FAMILLES DE BREVETS.**

PAR CLAIRE GARNIER, À L'AIGLE

IMV Technologies regroupera en août ses trois sites historiques actuels de L'Aigle sur un nouveau site (labelisé HQE) en construction sur la même commune. Le pionnier de l'insémination artificielle qui s'est hissé au rang de leader mondial (46 millions d'euros de chiffre d'affaires pour 242 salariés) continue de bouillonner de projets. Créée en 1963 par Robert Cassou, la PME détentrice aujourd'hui de 58 familles de brevets a inventé la « paillette »

DANS LES MAINS D'OFI PRIVATE EQUITY

OFI Private Equity détient 68 % d'IMV Technologies, le management 21 %, et divers actionnaires 11 %. En juin 2007, OFI, spécialiste de la gestion d'actifs dans le non-coté qui intervient dans des PME à forte notoriété, avait racheté les parts de la famille historique Saint-Ramon et celles du fonds d'investissement IDI. Resté treize ans dans l'entreprise, ce dernier avait introduit IMV en Bourse en 1998. Le retrait de la cote a été la première mesure prise par OFI en 2007.

(le support permettant le stockage par congélation à -196 °C du sperme de taureau) ainsi que l'instrumentation pour l'insémination artificielle. Grâce aux techniques d'IMV (pour « instruments de médecine vétérinaire »), un veau nommé Victoire est né en 1968, dix ans après la mort de son père. La fameuse paillette ainsi que la technique d'insémination sont devenues l'année suivante un standard universel.

L'innovation reste le moteur de la croissance de cette entreprise dont le métier consiste à fournir le matériel d'insémination (depuis la collecte jusqu'à l'introduction de la semence) aux centres d'insémination artificielle. Les enjeux portent sur l'augmentation du taux de fertilité et la prise en compte des nouvelles contraintes réglementaires, résume Frédéric Keller, directeur financier.

■ 75 % DES VENTES À L'EXPORT

« La R&D représente entre 6 % et 7 % de notre chiffre d'affaires. » Le bovin reste la spécialité de la maison, avec près de 40 % de l'activité. « Toutes les espèces peuvent donner lieu à l'insémination artificielle, mais les deux espèces majeures en termes de volume sont le bovin et le porc ; les espèces avicoles, équine et autres sont loin derrière », explique Frédéric Keller. IMV revendique aujourd'hui 75 % de part de marché mondial au niveau bovin et 35 % du marché porcine.

Le terrain de jeu de la PME s'est agrandi, puisqu'elle réalise 75 % de son activité à l'export, via des distributeurs et des filia-

les à l'étranger (Italie, Pays-Bas, États-Unis, Inde). L'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord où elle réalise les trois quarts de son activité, étant désormais des « marchés matures », elle axe

son expansion vers des pays en voie de développement : Inde, Amérique du Sud, Chine. Et se prépare à réaliser des acquisitions.

Depuis le changement d'actionnaire de 2007, elle a repris le français Cryovet, l'italien Cieplast (gants d'insémination), la

gamme de produits Gédis (insémination porcine) de Gènes Diffusion et tout récemment le distributeur néerlandais Nifa. À travers Cryo Bio System, sa filiale « humaine », créée en 1997, qui représente 15 % de son chiffre d'affaires, IMV Technologies s'est imposé dans le secteur de la cryo-conservation des échantillons sanguins à des fins épidémiologiques ou de traçabilité. En plus de cette activité de « biobanking », Cryo Bio System a mis son expertise vétérinaire au service de la fertilité humaine ; elle conçoit et fabrique des produits (paillettes, sondes et cathéters à usage unique) pour la procréation médicalement assistée. « C'est un axe de développement important avec la technologie de la paillette haute sécurité », observe Frédéric Keller. ■

LE TERRAIN DE JEU DE LA PME S'EST AGRANDI, PUISQU'ELLE RÉALISE 75 % DE SON ACTIVITÉ À L'EXPORT.

VENDREDI 21 MAI
REPOUVEZ LES LAUREATS
DU PRIX DE L'AMBICTION POUR
LA REGION CENTRE EST